

ÉCOLOGIE ■ A la suite de notre article, publié hier

## Les projets éoliens font réagir

L'expansion de l'éolien en Haute-Vienne soulève les craintes et le rejet des élus. Certains se sont manifestés à la suite de notre dossier publié hier.

Stéphanie Barrat  
et Sébastien Dubois

L'éolien en Haute-Vienne continue de faire souffler des vents contraires...

Cette fois, c'est du côté de Droux, petite commune du nord du département, que l'implantation possible du parc éolien des portes de Brame Benaize fait réagir. Une réaction vive. Jean-Claude Fauvet, ancien maire et conseiller général, aujourd'hui président du comité nord Haute-Vienne de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance a écrit un courrier (en date du 17 juin) au préfet l'implorant « de donner un avis à cette implantation en ce lieu ».

En effet, c'est à Droux et plus précisément « à la Croix des martyrs que des éoliennes pourraient être construites, soit tout près du monument en mémoire des Français assassinés par des miliciens et des nazis en juillet 1944. Vingt-trois victimes dont les noms sont gravés en lettres d'or : des résistants femmes ou hommes, des civils, des membres du 17<sup>e</sup> barreau du lycée de Limoges (notamment le jeune Jacques Cerf, de confession israélite), un adolescent de 15 ans Jean Rousset », indique Jean-Claude Fauvet. Une implantation insupportable pour cet ancien élu. Un constat partagé par l'actuel conseil municipal de Droux, qui « à l'unanimité, toutes



ÉOLIEN. Treize éoliennes sont en action en Haute-Vienne. D'autres pourraient suivre.

tendances confondues, a délibéré négativement sur cette construction », rappelle Jean-Claude Fauvet dans son courrier.

### Histoire et patrimoine naturel

Et d'ajouter : « pour les résistants et pour la population de Droux et d'ailleurs, cette construction serait une tâche indélébile et ce serait assassiner une seconde fois les martyrs de la liberté. Ce site fait partie de notre histoire, comme Oradour-sur-Glane ou le Mont Gargan, la Croix des martyrs ne doit pas être dénaturée par quelques projets technologiques, quels qu'ils soient. »

Jean-Claude Fauvet a également envoyé un courrier (10 octobre 2018) aux commissaires enquêteurs demandant l'abandon du projet, arguments à l'appui. S'il a évoqué les dommages sur la faune, les paysages, les risques sur la santé... Il n'a pas manqué de redire la proximité avec le monument de la Croix des martyrs.

D'autres réactions à l'implantation de projets éoliens se sont également fait jour dans le sud-est du département. Début

juillet, une réunion de l'association Ether 87 au Châtenet-en-Dognon a permis à 80 habitants de découvrir l'existence d'un projet éolien à l'Ouest de Saint-Léonard-de-Noblat. Des promesses de bail ont été signées avant que les concitoyens et les élus soient officiellement informés.

A La Croisille-sur-Briance, le maire « dément » aussi fermement l'existence de tout projet d'implantation éolienne sur sa commune. « Il y en avait un, il y a dix ans, mais il a été enterré, précise Jean-Gérard Didier. Sur le fond, on est contre. Et l'argument le plus important, c'est sans doute la proximité du Mont Gargan : on ne va pas défigurer le paysage. » A moins, là aussi, que les élus et les citoyens n'aient pas été prévenus des opérations de démarchage... ■

### INFOPLUS

**Rassemblement.** A Saint-Aulaye-Puymangou, en Dordogne, samedi 24 août à 10 h 30, place de la Concorde, « les Néo-aquitains diront non à l'invasion de certaines d'éoliennes gigantesques ».

POLITIQUE ■ Après les annonces à l'extrême-droite

## Les précisions de Vincent Gérard

A la suite de l'article publié, samedi, l'ex-RN Vincent Gérard a tenu à apporter deux correctifs à ce que nous avons écrit.

Premièrement, « Christine Marty n'a jamais quitté le groupe Rassemblement national au conseil régional », pointe l'ex-candidat FN à la mairie de Limoges,

des groupes différents au sein de l'instance régionale, de faire cause commune pour les prochaines municipales à Limoges sous la bannière « Alliance pour Limoges ». « Avec ce projet, on n'est pas à l'extrême-droite, pointe Vincent Gérard. On veut élargir. »

voter contre le RN car il n'appartient pas à l'exécutif, précise Vincent Gérard, qui siège désormais dans un groupe dissident, Droite indépendante de Nouvelle-Aquitaine (Dina). Quand le RN dépose des motions, on les vote car on a les mêmes positions. Le seul cas où on s'est

DU JEUD

# HYPER

Corr

## Le marché

OFFRE VALABLE LE VE ET SAMEDI 3 AOÛT

Commerçants : Engagement ressource

Élevé avec alimentation

VIANDE BOVINE FRANÇAISE